



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Le Préfet

Orléans, le 3 NOV. 2015

Monsieur le Sénateur,

Par courrier en date du 19 octobre 2015, vous me faites part de votre stupéfaction à la lecture du courrier que vous a adressé Transilien au sujet de la desserte des gares de Dordives et Fontenay/Ferrières.

J'ai effectivement été informé des intentions de Transilien, et si une issue favorable a été obtenue pour ce qui concerne la desserte de la gare de Dordives, je ne peux que déplorer l'annonce de la suppression de trois trains à Ferrières.

Je vous confirme que je reste particulièrement attentif à ce sujet préoccupant qui présente des enjeux forts d'accessibilité de l'Est du département du Loiret au réseau ferroviaire.

C'est ainsi que nous avons acté avec M. le président du Conseil régional l'intégration des travaux d'allongement des quais de la gare de Ferrières dans le CPER 2015-2020. Il a été demandé à SNCF Réseau de prendre toutes les mesures pour que cette opération puisse se réaliser dans les meilleurs délais. Il convient d'ores et déjà de rechercher les plages travaux disponibles dans lesquelles ceux-ci pourraient être réalisés.

Par ailleurs, je vous informe que j'ai adressé au président du STIF un courrier conjointement signé par le président du Conseil régional attirant son attention sur l'engagement d'une réalisation des travaux d'allongement des quais de la gare de Ferrières et la demande du maintien, au moins à son niveau actuel, de la desserte de Ferrières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma parfaite considération.

*Nous allons aussi écrire au président  
de la SNCF.*

*A vos.*

**Monsieur Jean-Pierre SUEUR**  
Sénateur du Loiret  
15 rue de Vaugirard  
75291 PARIS CEDEX 06

  
MICHEL JAU - 1